



DECALER L'ÂGE DE DEPART A LA RETRAITE, C'EST NON, NON, et NON !

Une réunion de l'intersyndicale a eu lieu le 21 février 2023 pour préparer les futures actions communes, en particulier la journée du 7 mars.

Le ton du communiqué est de plus en plus ferme sur la nature des actions, le but étant d'exercer une pression forte sur les parlementaires des partis qui soutiennent ce projet de réforme et d'adresser un ultimatum au gouvernement pour qu'il retire son projet le plus vite possible.

Une durée d'examen par le Parlement très courte a été imposée par le gouvernement (forme d'un PLFSS rectificatif et utilisation de l'article 47-1) alors qu'une réforme des retraites a de multiples impacts que le gouvernement n'a même pas analysés, « l'étude d'impact » transmise aux députés étant très incomplète et au contenu peu objectif et contestable. La phase de discussion à l'Assemblée nationale qui s'est terminée le 17 Février a été pitoyable et peu d'articles ont pu être débattus et votés. L'examen en séance plénière au Sénat est prévu de commencer le 2 mars.



Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs.euses, jeunes, retraité.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié.e.s font preuve de « *bon sens* » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer.

Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023



Lire notre page internet **CFE-CGC FERROVIAIRE** dédiée à la réforme des retraites :
<https://www.cfecgc-ferroviaire.com/reforme-retraites-casse-du-si%C3%A8cle>

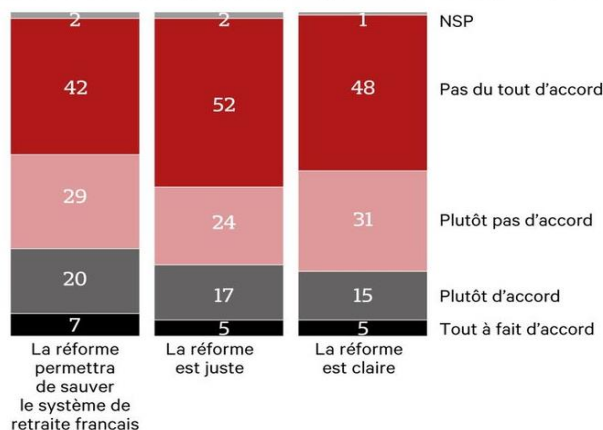




Dans le contexte où l'opposition des français à la réforme est croissante (voir ci-dessous) et où les syndicats de salariés sont jugés comme ayant l'attitude la plus responsable (54% des sondés) là où le gouvernement est à 31% et la majorité présidentielle à 32%, le but est donc de préparer en intersyndicale une mobilisation très forte et en hausse pour la journée du mardi 7 mars via des actions initiées tant au niveau des entreprises pour se coordonner sur les modalités d'arrêt de travail qu'au niveau des Unions régionales et départementales pour organiser les manifestations.

L'opinion sur l'ensemble de la réforme et sur ses effets

« Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes concernant la réforme proposée par le gouvernement ? » Réponses, en %



Sous-total d'accord Δ Evolution par rapport au 12 janvier 2023



SOURCE : SONDAGE OPINIONWAY RÉALISÉ LES 15 ET 16 FÉVRIER 2023 AUPRÈS DE 1.032 PERSONNES



La valeur des idées doit se retrouver dans le partage et l'adhésion de l'encadrement...

